



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Un financement historique pour la conservation des milieux naturels au Québec

Le 12 mars 2020 – Québec – Conservation de la nature Canada (CNC), le Réseau des milieux naturels (RMN), Corridor appalachien (ACA) et Nature-Action Québec (NAQ) saluent la décision du gouvernement du Québec d'allouer 50 M\$ à la conservation des milieux naturels de la province. Cette mesure fait suite aux recommandations émises par les organismes de bienfaisance.

Ces fonds, qui seront octroyés en partie à des organismes de conservation, permettront la création de nouvelles zones protégées ainsi que leur mise en valeur en partenariat avec les collectivités, les organismes locaux, les municipalités, les entreprises et les communautés autochtones. La protection de forêts, de milieux humides et de rivières favorisera notamment la survie d'un grand nombre d'espèces fauniques et floristiques en situation précaire et aidera à répondre aux objectifs gouvernementaux de lutte aux changements climatiques.

« Conservation de la nature Canada est fier d'être partenaire du gouvernement du Québec. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de travailler ensemble, ainsi qu'avec d'autres organismes, à l'atteinte des cibles de conservation provinciales. », a déclaré Hubert Pelletier, directeur des partenariats à CNC au Québec.

« Ces investissements sont une excellente nouvelle pour toute la population du Québec. Protéger les milieux naturels, c'est aussi protéger un de nos plus précieux capitaux, c'est maintenir des infrastructures naturelles qui rendent des services essentiels, c'est aussi de donner une meilleure chance à nos forêts et nos populations fauniques de faire face aux défis des changements climatiques. Protéger les milieux naturels, c'est aussi une action de prévention, plutôt que de restauration. », ajoute Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien.

« Nature-Action Québec remercie le gouvernement du Québec, pour cet investissement dans la qualité de vie, l'attractivité de la région et la protection de la biodiversité. Nos équipes sont prêtes à relever les nouveaux défis qui en découleront, en collaboration avec les acteurs municipaux avec qui nous réalisons déjà plusieurs initiatives de protection des milieux naturels. », souligne Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec.

« Le soutien financier des organismes de conservation et des villes pour protéger et restaurer les milieux naturels en terres privées est essentiel. Ensemble, conservons, au bénéfice de la biodiversité et de la société québécoise. » a déclaré Véronique Vermette, directrice générale du RMN.



Multiplier les retombées

En 2019, le gouvernement du Canada a prévu 500 M\$ pour la conservation des milieux naturels au pays. Pour avoir accès à ces fonds, les provinces ou les organismes doivent injecter des montants équivalents de sources non fédérales. Nous espérons donc que l'investissement du gouvernement du Québec annoncé dans le présent budget permettra d'adjoindre ces efforts, de les jumeler à des fonds privés et de créer un effet multiplicateur dans le domaine de la protection des milieux naturels.

Faits saillants

- Le sud du Québec abrite une biodiversité abondante, indispensable au maintien de notre qualité de vie et de notre économie. C'est aussi dans cette région que les milieux naturels subissent le plus de pressions.
- Le gouvernement du Québec et les organismes de conservation forment des partenariats depuis plusieurs années, le plus récent étant le projet Ensemble pour la nature, de 2017 à 2020.
- En trois ans seulement, le projet Ensemble pour la nature aura permis de protéger une superficie équivalente au Parc National du Mont-Orford.
- Plusieurs options de conservation s'offrent aux propriétaires, tels que le don de terrain, la vente et la réserve naturelle.

À propos

Chef de file en conservation de terres privées au Canada et organisme sans but lucratif, **Conservation de la nature Canada** (CNC) œuvre à la protection de nos milieux naturels les plus précieux et des espèces qu'ils abritent. Depuis 1962, CNC et ses partenaires ont contribué à la protection de 48 000 hectares au Québec, soit une superficie équivalente à l'île de Montréal. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca.

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. www.corridorappalachien.ca

Depuis près de 35 ans, **Nature-Action Québec**, un organisme à but non lucratif, a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. L'organisme œuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets concrets contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise.



C'est par une équipe pluridisciplinaire de quelque **100 employés** et plus de **350 projets sur le terrain** chaque année, en collaboration avec près de **100 municipalités partenaires**, que Nature-Action Québec met en œuvre la transition écologique requise. Notamment, grâce à ces efforts, **plus de 1 100 hectares de milieux naturels** sont dorénavant protégés.

Représentant provincial, le **Réseau de milieux naturels protégés** regroupe des gens qui ont à cœur la conservation du patrimoine naturel à travers le Québec. Fondé il y a plus de 25 ans, ce réseau rallie la majorité des acteurs de la conservation en terres privées au Québec. L'association est constituée à des fins de bienfaisance et elle vise promouvoir le mouvement de la conservation de milieux naturels au bénéfice de la collectivité. Ce réseau protège plus de 61 000 hectares à travers le Québec et regroupe plus de 300 experts de la conservation.

- 30 -

Renseignements

Elizabeth Sbaglia
Directrice des communications
Conservation de la nature Canada – région du Québec
514-876-1606, poste 6240
elizabeth.sbaglia@conservationdelanature.ca